

bonjour !

Le Magazine d'Information de Saint-Junien

N°23 | Semestriel | juillet 2015

Saint-Junien Habitat Bien plus qu'un toit

Avec 6 millions investis sur les années 2015/2016, Saint-Junien habitat joue pleinement son rôle économique, social et environnemental au service de la commune.



Sur l'ancien site de la gendarmerie, le siège de Saint-Junien habitat et 17 logements sociaux sont en cours d'aménagement

Cuivres en fête

Pour sa 5^e édition à Saint-Junien, « Cuivres en fête » s'ouvre à de nouveaux horizons musicaux : du jazz décliné sur tous les tons, des découvertes et de belles retrouvailles...



Accueil de loisirs

Avec la réforme des rythmes scolaires, le service Animation-Enfance-Jeunesse a beaucoup évolué depuis 2 ans. C'est au quotidien que les équipes d'animations interviennent auprès des enfants



Cité du cuir

Le projet de la future Cité du cuir, piloté par la Communauté de communes Vienne Glane, se concrétise. Ouverture envisagée en 2018.



mouvement

- p. 4 Urbanisme : la nouvelle donne
- p. 6 Saint-Junien Habitat : bien plus qu'un toit



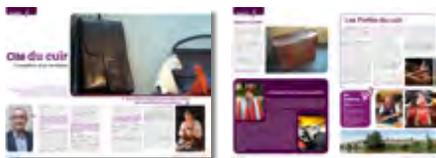
ensemble

- p. 8 Accueil de loisirs : les vacances ? C'est tous les jours !
- p. 10 Femmes de nos quartiers : des mots pour espérer
- p. 11 Jumelage tripartite : des noces de cristal



dossier

- p. 12 Cité du cuir : l'ambition d'un territoire
- p. 15 Les Portes du cuir



plaisir

- p. 16 Cuivres en fête : un nouveau souffle
- p. 18 Rendez-vous en terrasse : découvertes estivales
- p. 19 Exposition du Renouveau : métamorphoser le réel



du côté des assos

p. 20



la tribune agenda

p. 22

p. 23



bonjour !

**Magazine municipal édité
par la Ville de Saint-Junien**

Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 43 06 80
communication@mairie-saint-junien.fr

Directeur de la publication :
Hervé Beudet

Création, conception, maquette :
L'Agence.co - 05 55 12 13 13

Rédaction :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Photos :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Impression :
Maugein Imprimeur
5 500 exemplaires



10-31-1508 | Ce document est issu de
forêts gérées durablement et de sources
contrôlées / pefc-franc.org

Plus d'infos sur le web



Retrouvez l'information au quotidien sur le site Internet :
www.saint-junien.fr



et sur notre page Facebook

cherchez « ville de Saint-Junien »



« C'est bien la sphère publique qui joue en Vienne Glane le rôle d'aménageur. »

Pierre Allard

Maire de Saint-Junien



Chacun l'aura remarqué, d'**importants chantiers de construction** sont en cours à Saint-Junien : Pôle gériatrique de l'hôpital, siège de la Communauté de communes, siège de Saint-Junien habitat... La vitalité d'une ville, dit-on, se mesure au nombre de grues qui occupent son ciel. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est un des baromètres pertinents du dynamisme économique. **Son activité est porteuse d'emplois.** Elle témoigne aussi de la volonté publique ou privée de créer des activités, de répondre aux besoins des populations.

C'est bien la sphère publique à laquelle les chantres du libéralisme reprochent aujourd'hui d'endetter le pays qui joue en Vienne Glane le rôle d'aménageur. Il est ici question de santé et de prise en charge des personnes âgées, de logement social et de regroupement intercommunal, autant de domaines qui touchent au plus près des **préoccupations quotidiennes des administrés.**

Dans un même souci d'aménagement du territoire et de développement économique, la Commune et la Communauté de communes travaillent depuis plusieurs années à la **promotion de la filière cuir** en associant l'ensemble de ses acteurs.

Avec le projet de **Cité du cuir**, sont en jeu la mémoire industrielle et sociale de notre commune, la défense de savoir-faire liés à l'excellence, la perspective de débouchés pour une production locale créative, une image valorisée de notre territoire et des créations d'emplois.



Les Portes du cuir qui vont connaître leur troisième manifestation publique début octobre à Montbron, s'inscrivent dans la même dynamique. Quatre villes (bientôt six), trois départements et trois régions qui ne feront bientôt qu'une, mettent leurs énergies et leurs compétences au service de la filière cuir pour en faire un moteur de développement.

À l'heure de la mondialisation, la sauvegarde et la valorisation des savoir-faire locaux est une chance pour l'avenir de notre territoire.



Urbanisme

La nouvelle donne

Depuis le 1^{er} juillet, les communes membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants vont devoir gérer l'instruction des dossiers d'urbanisme. Face à ce désengagement de l'État, Saint-Junien a déjà pris les devants en créant un service urbanisme commun avec la Communauté de communes à partir du service instructeur autonome qui existait déjà.

La **loi ALUR du 24 mars 2014** a de nombreux impacts majeurs sur l'urbanisme et une conséquence immédiate pour les services concernés dans les collectivités : **l'adaptation obligatoire au 1^{er} juillet 2015 pour l'instruction des dossiers d'urbanisme**. Cette date signe en effet la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Les communes membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants doivent donc prendre en charge l'instruction des dossiers. Concrètement, **l'instruction des demandes d'urbanisme** (permis de construire, permis de démolir, certifi-

cats d'urbanisme) **est une compétence technique désormais entre les mains des collectivités** qui en assument les procédures administratives.

Un service commun

Afin de palier ce désengagement de l'État, **un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols** a été mis en place pour six des huit communes membres de la communauté de communes Vienne Glane (Saint-Martin-de-Jussac et Chaillac les rejoindront en 2017). La commune de Saint-Junien dispose déjà d'un **service instructeur** autonome depuis 2006. Il

sera chargé des autorisations du droit des sols de ces communes. Pour cela, le service est renforcé par la mise en place de deux nouveaux postes d'instructeurs. Il assurera l'instruction et une mission de conseil et d'assistance. Toutefois, l'accueil du public, l'enregistrement des dossiers et la signature des actes demeureront des tâches propres à chaque mairie.

Les missions du service

Le service commun d'instruction des autorisations du droit des sols est chargé, pour le compte des communes membres, de **l'instruction des autorisations d'urbanisme** (certificats d'urbanisme, déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager), **dans le respect des règles définies par les documents d'urbanisme** (Plans d'Occupation des Sols, Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales).

Afin d'obtenir des renseignements cadastraux, de réaliser des travaux de construction ou de rénovation, il faut se rapprocher en premier lieu de sa **mairie** afin de vérifier si le projet est **conforme à la réglementation en vigueur**.

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols est compétent pour :

- Le permis de construire

C'est un **acte administratif** qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance :

- Pour une **construction neuve isolée**, d'une superficie supérieure (emprise au sol) à 20 m², maisons et annexes.
- Pour une **piscine** dont le bassin est supérieur à 100 m².

- La déclaration préalable

Elle concerne :

- Les **travaux de petites surfaces** (construction d'un garage ou d'un abri de jardin). Dans ce cas, une déclaration préalable est exigée si les travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Le **changement de destination** ou la transformation d'un local commercial en local d'habitation, sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.
- Les travaux **modifiant l'aspect extérieur** du bâtiment, le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, des travaux sur façade, la réfection de la toiture.

Dans certains secteurs de la ville il est nécessaire d'obtenir **l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France**. Une réunion mensuelle le troisième vendredi du mois est organisée à la mairie.

D'autres projets peuvent donner lieu à dépôt d'autorisation d'urbanisme : la commune de Saint-Junien a fait le choix de maintenir le permis de démolir et la déclaration préalable pour l'édification de clôtures et pour le ravalement de façades.

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, le service est compétent pour :

- Les Occupations du Domaine Public

Déménagements, terrasses...

- Les enseignes et la publicité

Tout dispositif supportant de la **publicité** (enseignes, pré-enseignes, publicité...)

- Le fléchage et les banderoles pour les manifestations associatives

Le service vient de mettre en place un imprimé type qu'il est possible de trouver sur le site officiel de la ville et qui permet de procéder aux demandes.

- La création, l'aménagement ou la modification d'un Établissement recevant du public (ERP)

- Les numérotations et dénominations de voies

- Le marché couvert et les foires et marchés.

Pour **tous renseignements et demandes d'imprimés** concernant les pouvoirs de police du maire, adressez-vous au service urbanisme de la ville de Saint-Junien : **05.55.43.06.98**. Notez que de nombreux imprimés sont téléchargeables sur **www.servicepublic.fr** ou sur **www.saint-junien.fr**

Et vous, qu'en pensez-vous

Bernard Beaubreuil

Adjoint au maire de Saint-Junien chargé de l'urbanisme

« Pour moi, il s'agit clairement d'un désengagement supplémentaire de l'État dont les services assuraient auparavant gratuitement l'instruction des actes d'urbanisme pour les petites communes.

Face à cette situation, décision a été prise de mutualiser la gestion des dossiers d'urbanisme au sein du futur territoire Vienne-Glane/Météorite. Cette mutualisation se fait sur la base du service existant à Saint-Junien qui a l'expérience et la technicité pour ce type de missions. Ce service a été renforcé en interne compte tenu de la charge nouvelle générée par le nouveau périmètre d'intervention. Chaque commune participera alors financièrement au prorata des dossiers instruits pas le service concernant son territoire

Pour les usagers, il n'y aura pas de changement notable, puisque la mairie de résidence restera le lieu où l'on demandera, par exemple, un certificat d'urbanisme ou un permis de construire. En revanche, cette nouvelle organisation, il ne faut pas le cacher, va générer des frais supplémentaires puisque l'État effectuait cette mission gratuitement.

Au final, les usagers vont gagner en proximité, en facilité d'échanges, mais pour les communes c'est une charge supplémentaire. Elles vont devoir d'une manière ou d'une autre supporter le coût de ce nouvel abandon de l'État dans un secteur éminemment sensible comme celui du droit des sols. »





La construction de la cité Bellevue en 1970

Saint-Junien habitat

bien plus qu'un toit...

Avec un déménagement, la construction et la réhabilitation de nouveaux logements ainsi que la création du Centre des Finances Publiques, 2015 est une année cruciale pour Saint-Junien Habitat qui est plus que jamais fidèle à ses missions économiques, sociales et environnementales.

« Là se trouvera l'accueil, puis les bureaux et ici, le local pour les véhicules et le matériel... ça a bien avancé ! ». En foulant le sol des futurs locaux de Saint-Junien Habitat, **Cyrille Kervran, le directeur de la structure, ne cache pas son enthousiasme.** Pour lui, comme pour l'ensemble de ses collaborateurs, l'institution d'âge mûr (voir l'encadré) a toute sa place au sein de la commune et surtout par les temps qui courent. « *Il est nécessaire d'avoir cet office à Saint-Junien car notre fort ancrage nous permet d'évoluer et de travailler aussi bien sur des enjeux économiques, sociaux qu'environnementaux* », explique-t-il. D'ici la fin de l'année, **Saint-Junien Habitat s'installera donc en lieu et place de la gendarmerie** à l'entrée de la ville. Une opération longue et coûteuse (2,3 millions d'euros) qui a permis de réadapter les lieux afin d'aménager au rez-de-chaussée les locaux de l'office ainsi que la régie de l'entretien et de créer à l'étage 17 logements, principalement des T3.

Un soutien de poids à l'emploi local

Bien plus qu'un simple fournisseur de logements à prix modérés, Saint-Junien Habitat s'affirme comme un soutien de poids à l'emploi local avec un montant de dépenses d'investissements 2015 de **près de 6 millions d'euros pour 7 chantiers** sur la période 2015/2016 (neuf et réhabilitation). De même, en accueillant le **Centre des Finances Publiques** qui devrait voir le jour à la rentrée 2016, l'office participe au développement de la commune. Une bonne année de travaux sera nécessaire à la création de ce bâtiment **qui regroupera désormais le Centre des Impôts et la Trésorerie principale** au rez-de-chaussée alors que les deux étages seront dédiés à 16 appartements sociaux (voir encadré). Mais l'office ne s'arrête pas là puisque la construction de 25 nouveaux logements (4 pavillons rue du 11 novembre et 5 rue Alfred de Musset) est également prévue cette année.

Joyeux anniversaire !

Le 12 mai dernier, l'office de Saint-Junien a soufflé ses 65 bougies. Créée en 1950, cette structure qui se nommait l'« Office Public d'Habitation à Bon Marché de Saint-Junien », a eu à sa tête pendant 15 ans, Martial Pascaud alors maire de la ville. Durant sa mandature, 195 logements ont été réalisés (Rochebrune et Montrozier) afin de résoudre le problème crucial du logement social. Après un long passage en OPHLM, l'office est devenu le 18 novembre 2008, Saint-Junien Habitat – Office public sous le statut d'Office public de l'habitat (OPH)- et emploie 33 personnes.

Les travaux de l'ancienne gendarmerie devraient s'achever à la fin de l'année



Le terrain sur lequel va être construit le Centre des Finances publiques, rue Junien-Rigaud



Le futur accueil de Saint-Junien Habitat



Cyrille Kervran, directeur de Saint-Junien Habitat



Le local dédié à la régie de l'entretien

« Saint-Junien Habitat s'affirme comme un soutien de poids à l'emploi local »

Afin de réduire les coûts, les cloisons existantes ont été conservées au maximum



Accompagner les locataires

Comme toujours dans la commune gantière, ce dynamisme est fortement imprégné d'une dimension sociale. C'est ainsi que Saint-Junien Habitat a pris en charge **la remise en état des locaux de l'épicerie sociale** (voir *Bonjour n°22*) et poursuit sa politique d'accompagnement de ses locataires à travers diverses actions. Une régie d'entretien de 18 personnes a pour mission d'embellir les espaces verts et de remettre en état des logements avant les relocations alors que 2 conseillères sociales ainsi qu'un service de gestion locatif conseillent les locataires selon leurs besoins (mutations internes dans le parc locatif, adaptation du logement au handicap ou au vieillissement, etc.). Des **« petits plus » qui font toute la différence** et qui expliquent pourquoi, lors de la dernière enquête de satisfaction menée en 2013, **95% des locataires** s'estimaient **satisfaits** ou **très satisfaits** des services de Saint-Junien Habitat.



Avec un montant de dépenses de près de 6 millions d'euros, Saint-Junien Habitat participe au dynamisme économique local

Un bâtiment, deux entrées

Dès la rentrée 2016, le Centre des Finances Publiques qui sera accessible au public par la rue Junien-Rigaud sera entièrement indépendant pour des raisons de sécurité de l'entrée des locataires qui se fera quant à elle rue Albert-Pestour.

Agir maintenant pour demain

Dans chacune de ses réalisations, Saint-Junien Habitat prend en compte les enjeux environnementaux : 243 chaudières à gaz murales changées à Bellevue, 4 logements passifs construits à Fayolas avec pour objectif une consommation de chauffage inférieure à 145€/an pour un logement de 95m², des actions de sensibilisation aux économies d'énergies régulièrement menées dans les quartiers.

Saint-Junien habitat c'est...

- 1126 logements gérés
- 997 logements collectifs (89%) et 129 maisons (11%)
- 36 ensembles immobiliers allant de 325 logements (Bellevue de Glane) à 2 logements (rue du 11 novembre)



Une équipe dynamique qui concocte des programmes innovants

Accueil de loisirs

Les vacances ? C'est tous les jours !

Avec la réforme des rythmes scolaires, le service Animation-Enfance-Jeunesse de la ville a beaucoup évolué depuis deux ans. Si c'est désormais au quotidien que les équipes d'animations interviennent auprès des enfants de Saint-Junien, l'été reste un moment particulier.

« À vos marques ? Prêts ? Allez-y ! ». Et c'est parti pour une heure et demie de chamboule-tout, de pêche-surprise et de casse-tête chinois dans une ambiance chaleureuse et enjouée. « Le grand jeu » est inscrit au programme de loisirs éducatifs proposé toute l'année à l'**Accueil de loisirs du Châtelard**. L'été, comme les mercredis ou lors des petites vacances scolaires, la palette doit être large pour **diversifier les plaisirs**. Ainsi, au travers d'activités ludiques, manuelles, culturelles, sportives... les enfants s'épanouissent au sein de la structure.

Dans cet esprit, la direction de l'Accueil de loisirs a **préparé la période estivale**. À toute l'équipe d'animation (23 personnes au total en juillet) de la mettre en œuvre maintenant.

Au programme cet été...

Le mois de juillet sera placé sous le thème de « **La folle histoire du monde** » avec des jeux autour des chevaliers, des romains, des sorties au village gaulois d'Esse, un séjour à Lessac, des échanges avec les enfants de l'IME, etc.

En août, chaque semaine sera consacrée à une **couleur** dont une « jaune » dédiée à « Cuivres en fête », avec là aussi, de nombreuses animations variées et festives.

Les parents sont également conviés le 9/07 à un **goûter** ainsi qu'à un **grand jeu familial** le 27/07 avant d'assister au **spectacle des enfants** le 30/07.

L'accueil de loisirs reçoit les enfants de 3 à 15 ans les mercredis et durant les vacances scolaires.

Renseignements au 05.55.02.10.21 ou au bureau du Châtelard tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également joindre les équipes par mail : lechatelard@saint-junien.fr

En chiffres

123

- **438 enfants** différents ont fréquenté l'accueil de loisirs en 2014 (mercredis et vacances scolaires).
- **22 animateurs** diplômés BAFA ou équivalent composent l'équipe d'animation permanente, renforcée l'été par des vacataires.

Et vous, qu'en pensez-vous

EMELINE GUIBERT, en stage pratique pour sa formation au Brevet d'Aptitude à la Formation de Directeur, 27 ans

Hyperactive. C'est certainement l'adjectif qui définit le mieux Emeline. Titulaire du BAFA, monitrice-éducatrice et assistante d'éducation à temps partiel, forte d'une expérience de sept mois en Roumanie dans le cadre du service volontaire et entraîneur de foot féminin à ses heures perdues, la jeune femme de 27 ans n'arrête pas ! « Travailler est pour moi source d'énergie et de richesse, explique-t-elle. Depuis une dizaine d'années j'encadre des séjours adaptés avec des personnes handicapées et je souhaitais découvrir cette fonction de direction avec les enfants et notamment sur le plan de la réglementation. » Emeline a donc dû ranger ses baskets pour se consacrer à des activités nettement plus calmes. « L'administratif, je dois reconnaître que cela ne me passionne pas, avoue-t-elle. Mais là, de la manière dont on l'aborde, cela me donne envie d'en découvrir davantage. Mon autre objectif

était d'accompagner une équipe d'animateurs et de participer à la création d'une bonne dynamique de groupe. Il est nécessaire que les animateurs se sentent bien entourés et valorisés pour que sur le terrain les enfants le ressentent, s'amuse et soient contents. »



MARJORIE GASNIER, animatrice, 20 ans

Un bonbon pour l'un, un petit câlin pour l'autre, et pour chacun un grand sourire, au milieu des enfants, Marjorie est dans son élément. Cette rayonnante Saint-Juniaude de 20 ans, qui se souvient avoir fréquenté enfant l'accueil de loisirs, a déjà trois étés d'animatrice derrière elle. « À 17 ans j'ai décidé de passer mon BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animations NDLR), explique-t-elle. Ma maman est assistante maternelle alors il y a toujours eu des enfants à la maison et j'aime bien travailler avec eux (...). C'est un plaisir de les voir s'épanouir, évoluer, grandir. » Au fil des années, Marjorie a eu l'opportunité de se spécialiser en choisissant la surveillance des baignades, une nouvelle responsabilité qu'elle prend très à cœur : « C'est un stress permanent, reconnaît-elle. Même ceux qui disent savoir nager je préfère les tester avant. Je veux être certaine que tout le monde est en sécurité. » Responsable et consciencieuse, la jeune femme prépare actuellement le concours d'entrée pour l'école d'infirmières, une véritable vocation qui est tout sauf le fruit du hasard : « En devenant infirmière je reste dans l'aide, le social et j'ai pu conforter mon choix grâce à ces années d'animation. »



Le périscolaire bouleversé

Depuis deux ans, l'équipe d'animation a dû mettre en œuvre tout son savoir-faire pour aborder avec sérénité un autre pan de son action : **la réforme des rythmes scolaires**.

Le service a dû évoluer afin de mettre en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour l'ensemble des écoles de la commune et ce, toute l'année. À cela vient de s'ajouter à la dernière rentrée, **l'organisation de l'étude** pour toutes les classes élémentaires. « Cette réforme a bouleversé notre façon de travailler le mercredi mais également nos objectifs, explique Gaëlle Thomas, directrice adjointe de l'ALSH. Il a fallu notamment revoir tous les plannings car les animateurs se déplacent dans les écoles sur le principe d'un animateur référent par école. De mon côté, j'ai pris en charge la

coordination du périscolaire, ce qui signifie que je passe plusieurs fois par semaine dans les écoles **pour être au plus près des animateurs** mais également des enseignants **afin d'apprendre à vivre tous ensemble**. »

« Articuler les activités de manière cohérente »

Échanges et concertation sont les maîtres-mots de cette nouvelle donne qui incite l'ensemble des équipes éducatives à travailler de concert. Le **Projet Éducatif Territorial (PET)** qui doit être finalisé pour la rentrée 2015-2016, est à cette image : « Pour mener à bien ce projet nous avons un **comité de pilotage** composé des directeur(trice)s des écoles, des représentants des parents d'élèves, de la Direction Départementale de la

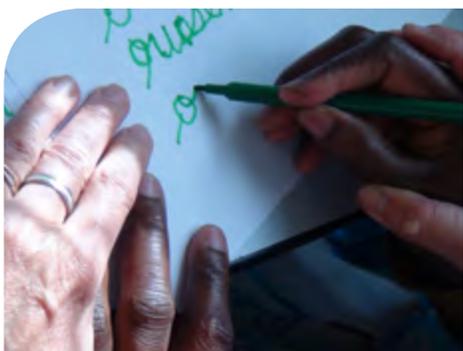
Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), de la Caisse d'allocations familiales, de la Mutualité sociale agricole, de l'Inspection académique, des élus et agents de la Mairie. En son sein ont été déterminés de **grands axes de travail**, indique Gaëlle. Nous réfléchissons à la façon d'**articuler les activités de manière cohérente** mais aussi, maintenant que nous avons un peu de recul, d'effectuer des **réajustements**. »

Et, afin de rester dans l'esprit de la réforme, à Saint-Junien pas de bourrage de crâne ! Les Temps d'activités périscolaires resteront des **moments de jeux et de découverte** à travers des ateliers très variés (jardinage, informatique, relaxation...) dans le but, affirme Gaëlle Thomas, de conserver « l'idée d'alléger la journée des enfants. »

Femmes de nos quartiers

Des mots pour espérer...

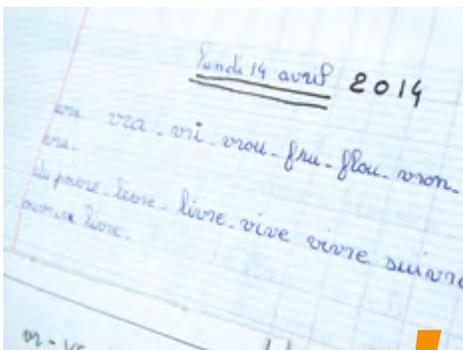
Depuis un an et demi La Maison de quartier de Bellevue accueille tous les lundis une poignée de femmes désireuses de se remettre à niveau en lecture, écriture et calcul. Un pari audacieux qui a le goût d'une belle revanche sur la vie...



« J'étais handicapée, on se moquait de moi. Quand il y avait une lettre importante à faire, c'était mon mari ou ma sœur qui s'en occupaient ». Avec ses mots tous simples, Lætitia décrit ce qui durant longtemps a été une **profonde difficulté quotidienne**. Orientée et placée en Institut Médico Éducatif très jeune, elle reconnaît avoir « oublié » la lecture et l'écriture au fil des ans jusqu'à ce qu'elle conduise ses enfants à l'accompagnement à la scolarité et se dise que, peut-être, **elle aussi pourrait en bénéficier**. Chaque lundi matin elle est là, attablée devant son cahier où s'alignent des lettres harmonieusement tracées. À force de courage et de ténacité, elle a tordu le cou en quelques mois à ce qui lui procurait tant de honte. « **Maintenant je peux écrire une lettre**, faire une opération sur un bout de papier. Ma sœur est contente de moi, mes enfants aussi ».

Faire rayonner le projet

Tout comme Lætitia, **sept femmes des quartiers de Saint-Junien** fréquentent régulièrement cet atelier qui a pour but de **reprendre les savoirs de base en lecture, écriture et calcul** et d'en avoir une meilleure maîtrise. « *Tout est parti d'une habitante qui se trouvait démunie pour suivre la scolarité de ses enfants et d'une institutrice à la retraite devenue bénévole (voir encadré NDLR) qui souhaitait accompagner des adultes dans cet apprentissage* », explique Sandra Ranty. Les "élèves" qui nomment elles-mêmes cet atelier « l'école » sont encadrées par trois bénévoles mais bénéficient également d'une collaboration étroite avec les partenaires locaux afin de faire rayonner ce projet sur **divers aspects de la vie quotidienne**. « *Nous ne voulons pas en rester là, ajoute Sandra Ranty, nous avons d'autres objectifs et nous aimerions le décliner à travers la cuisine, la santé, le budget, etc.* »



Notez-le !

- Pour tous renseignements, contacter la Maison de quartier au 07.61.64.42.75 ou au 05.55.02.35.99



Martine Valadas

Passeuse de savoir

Martine Valadas a passé sa vie à enseigner. Institutrice tout d'abord à Nanterre auprès « *d'enfants d'immigrés en très grande difficultés sociales* », elle s'installe ensuite en Limousin où elle termine sa carrière. Passionnée de peinture, de dentelle au fuseau, amatrice d'aquagym et de yoga, cette dynamique retraitée est avant tout une insatiable passeuse de savoir et de chaleur humaine. « *J'estime que maintenant que je suis retraitée j'ai du temps à consacrer aux autres*, explique-t-elle. *J'ai tout d'abord commencé par les visites aux personnes âgées à l'hôpital, puis l'aide aux devoirs et j'ai eu envie d'aider les parents qui en éprouvaient le besoin.* » Pour cela, Martine a mis au point sa méthode en s'aidant de manuels spécialisés. « *On travaille sur des choses toutes simples et pratiques comme le bulletin météo par exemple. Je leur achète également le programme télé et elles doivent rechercher quelle émission passe à quelle heure. Elles ont également un cahier car il est important d'avoir des traces écrites qu'elles peuvent conserver à la maison.* » Même si Martine reconnaît être bien aidée par « *son ancien métier* », elle a appris à « *s'adapter aux compétences de chacune* » car apprendre à lire et à écrire pour un adulte est semblable à la vie, une improvisation quotidienne.

Jumelage tripartite

Des noces de cristal

En 2016, le jumelage entre Markt-Wendelstein (Allemagne), Zukowo (Pologne) et Saint-Junien fêtera ses 15 ans. L'occasion de rappeler les valeurs de partage et d'échanges de cette triple alliance tout en impulsant une nouvelle dynamique. Rencontre avec le nouveau président du Comité de jumelage Jean-Claude Bernard...

Bonjour : Vous venez de prendre la suite de Régis Berthier à la tête du comité de jumelage, pouvez-vous nous en expliquer les raisons ?

Jean-Claude Bernard : Je suis arrivé à Saint-Junien en 1979 où j'ai tout d'abord été professeur d'allemand à Paul-Langevin puis à Louise-Michel ainsi qu'à Oradour-sur-Glane jusqu'à ma retraite. Avant de m'installer dans la cité gantière, j'avais déjà participé à des échanges scolaires et j'ai eu envie de les mettre en place ici. À Louise-Michel, nous avons instauré des échanges avec un lycée de Munich depuis 1983 et avec le collège. À Langevin, nous avons organisé des rencontres avec un établissement de Hambourg. Je suis donc venu assez naturellement au Comité de jumelage car on avait besoin de per-

sonnes parlant allemand et puis je suis resté proche du comité jusqu'à en devenir membre il y a quelques années, puis président récemment.

B. : Le jumelage et les échanges ont-ils réellement un rôle éducatif ?

J-C B. : Oui bien sûr ! C'est une formidable ouverture sur les cultures étrangères, une façon d'appréhender les us et coutumes en vivant dans les familles. Et c'est aussi la possibilité pour ces adolescents de découvrir -parfois pour la première fois- une grande ville. Cela leur apporte beaucoup en termes d'expérience personnelle et d'éducation à la tolérance. Toutefois, au comité de jumelage il faut veiller à ce que cette ouverture concerne tout le monde et pas seulement les jeunes.

B. : Quelles sont les priorités de votre mandat ?

J-C B. : Je souhaiterais que le comité devienne une force de proposition et de mise en relation entre les différents acteurs associatifs. Je crois beaucoup aux relations que nous pourrions essayer de mettre en place entre associations dans le cadre du jumelage. L'ASSJ par exemple avait été à l'initiative d'une rencontre en 2013 avec les tireurs à l'arc, c'est une expérience à renouveler. Il reste beaucoup à faire mais il faut surtout multiplier les occasions de faire participer chacun, au-delà des rencontres entre officiels. L'idée serait à terme que le jumelage devienne une évidence et que le comité soit simplement là pour donner une impulsion...

Recherche bénévoles

Le comité de jumelage de Saint-Junien a besoin de vous ! Alors n'hésitez pas et contactez Jean-Claude Bernard au 05.55.02.19.32 ou sur bernard32@orange.fr

Notez-le

Le comité de jumelage organise du 10 au 14 juillet un voyage à Wendelstein avec une trentaine de personnes accueillies dans des familles.

En novembre, une importante délégation de Wendelstein participera à la Semaine du jeu à Saint-Junien.

En décembre pour la première fois, les Saint-Juniauds seront présents au marché de Noël de Zukowo en Pologne.



Vue de Wendelstein

Cité du cuir

L'ambition d'un territoire

Le projet de la future Cité du cuir, piloté par la Communauté de communes Vienne Glane, se concrétise. Des démolitions partielles sur le site des anciennes usines Vaugelade et Lagarde vont débuter. Le scénographe et son équipe sont en cours de recrutement. Ouverture envisagée en 2018.



Joël Ratier, Président de la Communauté de communes Vienne Glane fait le point sur ce dossier aux enjeux multiples pour notre territoire.

Bonjour : Initié par la commune il y a une dizaine d'années et porté par la Communauté de communes depuis 4 ans, le projet Cité du cuir évolue en toute discrétion. Où en est-il aujourd'hui ?

Joël Ratier : Quand Vienne Glane a pris en main le projet, nous étions alors sur la base d'une ouverture en 2016. Mais depuis, les politiques des différents gouvernements ont réduit les moyens d'investissement dans les territoires. Je rappelle que d'ici à 2017, Vienne Glane se verra privée de près de 2 millions d'euros. Est venu également se greffer un projet nouveau et parfaitement en adéquation avec la Cité du cuir : **y intégrer un site de production du cuir** permettant d'ac-



cueillir 120 personnes, dont 80 à 90 créations d'emplois. Mener à bien un projet aussi ambitieux que la Cité du cuir, tout en s'assurant d'une **gestion financière la plus saine possible**, nous conduit raisonnablement à décaler l'ouverture de deux années. L'ouverture complète de la Cité du cuir **en 2018** est pour nous l'objectif.

B : Labellisée Pôle d'Excellence rurale en 2011, la Cité du cuir devait bénéficier d'un soutien financier de l'État. Est-il à la hauteur de ce qu'attendait Vienne Glane ?

J.R. : La labellisation par l'État a été d'une **importance majeure**. D'une part, cela signifiait pour nous une **reconnaissance nationale** pour un projet de développement territorial. D'autre part, cela signifiait aussi une **aide financière conséquente** de plus de 800 000 euros. Enfin, ce soutien de l'État nous a permis aussi de conforter les partenariats avec



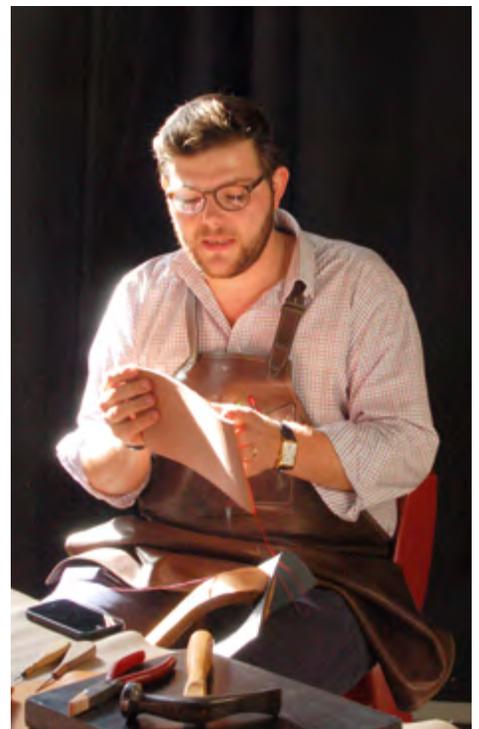
« Quand l'État soutient les projets des territoires, alors les territoires sont gagnants. »

les autres collectivités que sont la Région et le Département. En résumé, quand l'État soutient les projets des territoires, alors les territoires sont gagnants.

B : Le projet est présenté comme structurant pour l'image du territoire et son développement touristique et économique. Qu'en pensez-vous ?

J.R. : La Cité du cuir porte **plusieurs grandes ambitions**. En premier lieu, il s'agit de développer un **espace muséographique** qui rendra accessibles aux visiteurs le savoir-faire et l'excellence locale. Ce sont 30 000 visiteurs par an qui sont attendus. Ensuite, s'est donc greffé le **projet de production autour du cuir** porté par une entreprise internationalement reconnue. Enfin, il y a une autre vocation dans cette Cité du cuir, à laquelle les habitants de Saint-Junien seront sans aucun doute sensibles : engager la requalification d'un secteur historique de la ville

de Saint-Junien, **les quais de la Vienne**. Donc oui, avec la Cité du cuir, c'est un projet global de développement que nous voulons porter : **conforter l'attractivité touristique, soutenir la filière d'excellence du cuir, mettre en valeur notre histoire et notre cadre de vie, fédérer les énergies !** Regardons le succès populaire des Portes du cuir à Saint-Junien et à Nontron, et qui se dérouleront cette année à Montbron. Regardons la signification de cet événement : des territoires proches de Haute-Vienne, Dordogne et Charente qui mettent en commun leur énergie dans une association rassemblant des communes et des intercommunalités, afin de mettre en avant **l'existence et la synergie** de ce réseau local des artisans du cuir. Demain, la Cité du cuir veut aussi être cet emblème au service de la filière d'excellence du cuir sur nos territoires.



Appel au public

Le cuir ce n'est pas que les gants ou la maroquinerie ! C'est aussi tout un univers **visuel, historique et culturel**. Afin d'enrichir les collections de la prochaine Cité du cuir et de proposer des univers variés, la Communauté de communes lance un appel à tous ceux (particuliers, associations...) qui posséderaient **des documents ou des objets sur le cuir**. Il peut s'agir de « *photos, cartes postales, films, documents d'entreprise, archives familiales, mobilier... Tout peut être étudié* », assure Blandine Lamy, chargée de la Cité du cuir. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Pôle cuir au **05.55.43.06.90**. La collecte se tiendra jusqu'au **30 octobre** prochain, les lundis et mercredis de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 8h30 à 12h00.

Courriel : polecuir@saint-junien.fr
ou blamy@cc-vienneplane.fr



« Un projet très bien accueilli »

Professionnelle de l'univers du luxe, du monde de la création et de la mise en valeur des savoir-faire, Evelyne Ménager intervient auprès de la Communauté de communes à la fois pour rechercher des objets destinés au musée et pour participer à l'élaboration d'un comité de parrainage en sollicitant différents musées et lieux culturels de toute la France. Témoignage...

« Je travaille sur l'aspect global de la future Cité du cuir, au-delà de la mégisserie et de l'histoire du gant qui sera bien sûr le socle fondateur d'un point de vue historique et industriel de la ville. Mon rôle est de permettre l'ouverture

du musée sur les autres productions du cuir. Pour cela, je travaille à établir dans un premier temps des partenariats avec d'autres musées car chacun peut avoir dans ses collections des éléments intéressants qu'il pourrait nous prêter ou laisser en dépôt. Nous avons défini quelques grandes thématiques : le vêtement, l'art militaire, le voyage, le sport, le jouet, le livre, le design, etc. Parallèlement à cela, je suis les ventes aux enchères ce qui permet d'avoir une idée des prix et des tendances. Toutefois, l'objectif n'est pas juste d'exposer des objets isolés mais de raconter des histoires grâce à une scénographie vivante, ludique, séduisante et éducative de la filière cuir. Jusqu'à présent les premiers contacts se sont très bien déroulés et lorsque j'évoque le projet avec mes interlocuteurs je suis toujours bien accueillie. Les personnes concernées par l'univers de la mode notamment connaissent Saint-Junien. Et je dois reconnaître qu'ils sont toujours touchés par toutes les initiatives en faveur de la préservation des savoir-faire. »



Les Portes du cuir

Après Saint-Junien en 2014, c'est au tour de **Montbron** d'accueillir **du 2 au 4 octobre**, «Les Portes du cuir». La manifestation, qui en est à sa **3^e édition**, propose à la fois aux professionnels et au grand public de se retrouver autour d'une passion commune : le cuir.

C'est désormais devenu une tradition. Chaque automne, une des villes partenaires de la manifestation ouvre les «Portes du cuir». Nontron a montré la voie en 2013, suivie par Saint-Junien en 2014, avant de passer la main à Montbron pour cette nouvelle édition. Tout est parti de l'impulsion des villes de Montbron, Nontron, Saint-Junien et Saint-Yrieix (auxquelles s'ajoutent depuis cette année Thiviers et Bellac) et du Parc naturel régional Périgord-Limousin. Leur volonté est de **promouvoir la filière cuir** et la **diversité de ses savoir-faire** tout en offrant la possibilité à ses différents acteurs de **se rencontrer et d'échanger**. C'est pourquoi, la manifestation conserve année après année, sa double casquette de **salon grand public et professionnel** en proposant aussi bien

des expositions-ventes de produits, des ateliers d'initiation, des démonstrations que la présence d'établissements de formation aux métiers du cuir, de syndicats professionnels. Des tables rondes et des conférences sur des thématiques intéressant la filière sont aussi au programme.

L'année dernière, **56 exposants**, (18 entreprises, 23 artisans métiers d'art, 6 institutions et 9 établissements de formation) issus du Limousin, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine ont répondu présents pour offrir une grande variété d'animations. 3 documentaires ont également été diffusés sur le site du salon, dans une salle dédiée aux projections et aux conférences, afin de proposer **d'autres supports d'information et de sensibilisation** du public aux métiers de la filière cuir.

Une large place sera accordée cette année encore à **la relève** avec le concours ouvert aux créateurs installés depuis moins de 4 ans sur le territoire français. L'objectif de ce concours est de **soutenir les jeunes créateurs** tout en valorisant le cuir

et les savoir-faire associés à cette matière première. Designers et bottiers s'essayent à réinventer **la pantoufle**, objet emblématique de la Charente et sont en train de réaliser leurs prototypes dans les entreprises partenaires. Puis ils présenteront, le 1^{er} octobre, le prototype finalisé devant un jury composé de **personnalités de la filière cuir**. Le lauréat du 1^{er} Prix remportera **l'édition et la commercialisation de son modèle en 200 exemplaires**. L'ensemble de ces créations sera présenté au public pendant toute la durée du salon.



En chiffres

1 2 3

6500 visiteurs en 2014 à Saint-Junien

96% des exposants présents souhaitent renouveler leur participation

79% des exposants déclarent avoir eu des contacts professionnels durant la manifestation



Cuivres en fête

Un nouveau souffle

Pour sa 5^e édition à Saint-Junien, « Cuivres en fête » s'ouvre à de nouveaux horizons musicaux. Au programme du 15 au 22 août : du jazz décliné sur tous les tons, des découvertes et de belles retrouvailles, histoire de montrer que le festival a plus d'une corde à son arc.

Pas facile de se renouveler après plus de dix ans d'existence. Pourtant, à chaque nouvelle édition, « Cuivres en fête » relève le défi et réussit à offrir des **spectacles de qualité** à un public toujours aussi nombreux. « *Lors de la dernière édition nous avons eu 7000 spectateurs, avec seulement une petite baisse sur un concert en raison du mauvais temps, assure Sarah Camelot, attachée de production de la manifestation. Nous avons accueilli un millier de personnes au Châtelard sur deux soirs et cette année, avec les sœurs Labèque (voir encadré NDLR), nous attendons 800 personnes.* »

Têtes d'affiches et propositions audacieuses

Avec de tels chiffres, « Cuivres en fête » apparaît comme **un des festivals les plus appréciés du sud-ouest** ce qui permet à ses organisateurs de concocter un programme de qualité alternant têtes d'affiches et propositions plus audacieuses. Parmi celles-ci, les spectateurs pourront découvrir cette année, le « Septet à voir », un groupe de musiques actuelles spécialisé dans les medleys où il y a autant à écouter

qu'à regarder et qui vient de reprendre la direction artistique du festival. Les **percussions** seront également mises à l'honneur avec « SR9 trio » qui propose « Corporel », un **spectacle théâtralisé** ; « Beat in progress », la formation de « Percuduo », plus axée sur le **rock progressif** ou encore André Ceccarelli, le célèbre **batteur de jazz** qui, au même titre que les sœurs Labèque, devrait jouer à guichet fermé.

« *L'arrivée d'un nouveau directeur (Bernard Séré NDLR) et d'une nouvelle direction artistique cuivres (« Septet à voir » NDLR) a amené une ouverture vers le jazz*, explique Sarah. *Cette ouverture a été renforcée par la présence de l'ensemble « Art of brass Vienna » qui participera au stage « Epsival » de l'académie internationale de percussions.* » À cela, il faut bien sûr ajouter ceux qui font l'ADN du festival c'est à dire **les cuivres**. Et que les amateurs se rassurent, ils n'ont pas été oubliés. Les fondamentaux demeurent avec de dignes représentants tels que les trombonistes de « Quartbone » ou encore le quatuor de saxhorn « Opus 333 ».

Un rapprochement avec Rochechouart

L'édition 2015 de « Cuivres en fête » est donc placée sous le signe de **l'évolution artistique** mais également de **l'ouverture vers d'autres partenaires**. « *Nous avons renouvelé le rapprochement avec Rochechouart entamé l'année dernière, souligne Sarah Camelot. Dans le cadre de l'évolution des Communautés de communes et de la grande région à venir, il nous semblait important de montrer notre poids et d'effectuer une communication commune avec « Le labyrinthe de la voix » de Rochechouart et « Saxophonie » qui se déroule fin juillet à Saint-Junien.* »



Les sœurs Labèque

« **L'édition 2015 est marquée par une évolution artistique** »



Recherche bénévoles

Vous êtes mélomanes et vous avez un peu de temps devant vous ? « Cuivres en fête » a besoin de bras ! Si vous êtes intéressés pour donner un petit coup de main qui sera bien utile à l'organisation du festival, contactez Jacky au 06.77.31.99.32

Les sœurs Labèque, invitées d'honneur

Après l'inclassable Pink Floyd, Ron Geesin en 2013, « Cuivres en fête » crée à nouveau la surprise en invitant cette année Marielle et Katia Labèque, les deux sœurs pianistes de renommée internationale. Les artistes qui se produiront pour le concert de clôture le 21 août, proposeront dans un premier temps un programme classique avant de jouer des pièces inédites aux côtés des percussionnistes de « Percu duo ».

Demandez le programme !

Spectacles payants sauf mention

Réservations 06 80 68 93 23 ou 05 55 02 87 98

Samedi 15 août, 10h30, au marché
Tremplin jeunes talents (gratuit)

Dimanche 16 août, 17h00, Collégiale
Art of Brass

Dimanche 16 août, 20h30,
La Mégisserie
Septet à voir & Beat in progress

Lundi 17 août, 20h30, La Mégisserie
Opus 333 & SR9 Trio

Mardi 18 août, 17h00, Terrasses de
Saint-Amand
Tremplin jeunes talents (gratuit)

Mercredi 19 août, 17h00 et 20h30,
Salle des congrès
André Ceccarelli

Jeudi 20 août, horaire à définir, Site
Corot
Fanfare (gratuit)

Informations et réservations soit sur le site du festival :

- www.cuivresenfete.com
- soit en se rendant à la boutique qui ouvrira début juillet à la Maison des consuls, rue Lucien Dumas,
- soit par téléphone au 06 80 68 93 23 ou 05 55 02 87 98

Vendredi 21 août, 17h00, Hyper U
Tremplin jeunes talents (gratuit)

Vendredi 21 août, 17h30, École de
musique
Audition stagiaires cuivres (gratuit)

Vendredi 21 août, 19h30, Salle des
congrès
**Les sœurs Labèque et le grand
ensemble de cuivres**

Samedi 22 août, 10h30, au marché
Tremplin jeunes talents (gratuit)

Samedi 22 août, 11h00, Lycée Paul-
Eluard
Audition stagiaires percussions
(gratuit)



Rendez-vous en terrasses

Découvertes estivales

L'été sera beau, chaud et culturel ! Comme tous les ans, la municipalité présente des spectacles gratuits, ouverts à tous. Avec «Rendez-vous en terrasses» et «Comme un effet de l'Art scène», grands et petits se retrouvent pour des moments chaleureux et festifs autour de belles découvertes artistiques.

Le mercredi c'est permis ! En été, à Saint-Junien, les enfants peuvent profiter de spectacles organisés par la municipalité. **Du 8 juillet au 19 août** en effet, la manifestation «Rendez-vous en terrasses» propose des **spectacles de plein air gratuits**. Au cœur du superbe site de Saint-Amand restauré et ouvert au public depuis 2012, les familles peuvent assister à **7 représentations** destinées en particulier au **jeune public**.

Depuis quatre ans, «Rendez-vous en terrasses» est devenue **l'une des animations phare de l'été à Saint-Junien** et touche un public de plus en plus large. L'année passée, les 7 représentations ont attiré **1400 spectateurs** parmi lesquels de nombreux touristes. Mordants, piquants, rêveurs ou encore humoristiques, ces spectacles hauts en couleurs sauront plaire à tous et faire retomber les plus grands en enfance.

Au programme

Mercredi 8 juillet, 18h00 : **«Deux secondes»**, Compagnie du petit monsieur, spectacle familial, 30 mn.

Mercredi 15 juillet, 18h00 : **«Chez Persil et Ciboulette»**, Compagnie Pas folle la guêpe, pour les plus de 3 ans, 40 mn.

Mercredi 22 juillet, 18h00 : **«Cîmes et Abîmes»**, Compagnie C'est pas permis, spectacle familial, accessible aux personnes handicapées, 50 mn.

Mercredi 29 juillet, 18h00 : **«Les Forsini»**, Compagnie L'hémisphère de l'ouest, pour les plus de 5 ans, 50 mn.

Mercredi 5 août, 18h00 : **«Télé-friction»**, Compagnie Circonflexe, pour les plus de 6 ans, 55 mn.

Mercredi 12 août, 18h00 : **«Les histoires comme ça»**, Compagnie Du grenier au jardin, pour les plus de 5 ans, accessible aux personnes handicapées, 50 mn.

Mercredi 19 août, 18h00 : **«Jules Butane»**, pour les plus de 5 ans, 50 mn.

Spectacles familiaux gratuits, sans réservation (arrivée recommandée 15 mn avant le début). Renseignements à la mairie de Saint-Junien au 05.55.43.06.90 ou contact@saint-junien.fr

Exposition du renouveau

Métamorphoser le réel

Comment faire du neuf avec du vieux ? C'est le thème de l'exposition proposée du 1^{er} août au 20 septembre à la Halle aux grains qui rassemble des artistes ayant tous pour point commun de recycler, transformer et sublimer des objets et des matériaux du quotidien mis au rebut.

Cet été, Saint-Junien se met à l'heure de **l'Art durable**. Une expression un peu barbare qui désigne pourtant tout un courant des arts plastiques où le **souci écologique** est mis en avant. Papier, tissu, carton, cuir, plastique, métal **tout est prétexte à la création et à l'innovation** pour ces artistes contemporains qui offrent **une autre image**

du quotidien à travers la reconversion de ces matériaux mis à l'index par les consommateurs.

Quatorze artistes **venus de toute la France** exposeront donc leur travail parfois monumental (lire l'interview de Franck Rivaud) ou tout en délicatesse comme les collages de Jao. D'autres se jouent du réel telle Sandrine Estrade

Boulet qui sème ses dessins et installations au hasard des trottoirs ou au détour d'une rue pour se jouer du réel. Quels que soient leur support et leurs thématiques **tous ont un point commun** : faire retomber le visiteur en enfance à la douce époque où il suffisait d'un bout de ficelle pour conquérir le monde !

Paroles d'artiste...

Franck Rivaud, Veyrac

« Je suis artisan métallier ferronnier alors je n'utilise que du matériel de récupération tel que des clous, des vis, des clés... Avec un bout de tôle je réalise un poisson ou un oiseau. Cela peut aussi bien être des animaux que des personnages, cela va dépendre du matériau sur lequel je tombe et c'est sa forme qui va déterminer ce qu'il deviendra. Rien n'est dessiné, tout est dans ma tête. Je soude, j'utilise la forge, c'est assez physique et c'est ce côté-là qui me plaît. J'ai tout d'abord commencé par de petites choses et depuis une quinzaine d'années, à la suite des Journées Européennes des Métiers d'Art auxquelles j'ai participé avec un ami spécialisé dans le bois, j'ai réalisé des sculptures plus imposantes comme ce dragon de 3 mètres qui sera présenté à l'exposition de Saint-Junien. J'ai récemment exposé au Conseil Régional, à la Chambre des métiers et dans une galerie toulousaine. Mes œuvres sont visibles toute l'année dans mon show-room à Veyrac et il y a en a beaucoup car je dois reconnaître que j'ai du mal à m'en défaire alors j'expose partout, même sur la pelouse devant l'atelier ! »



Claudie Solvier, Eymoutiers

« Au départ, je pensais être faite pour le commerce mais pas du tout ! Alors que je commençais à fabriquer des meubles en acier, j'ai rencontré le monde du théâtre de rue où j'ai pu fabriquer des costumes et des structures. J'ai ensuite travaillé pendant une dizaine d'années avec une compagnie qui faisait du théâtre de paysage dans la nature, l'eau... Parallèlement, j'ai développé ma collection personnelle à partir de matériaux de récupération. Je réalise des accessoires de mode en chambre à air ce qui me permet d'avoir l'aspect du cuir mais avec la résistance et la facilité de nettoyage en plus ! Quand on dit aux gens que ce sac est en chambre à air forcément, cela les fait réagir. C'est pourquoi je laisse à côté de mes créations la matière première à l'état non transformé, cela permet d'enclencher une discussion. »

Notez-le !

L'exposition du Renouveau, glaner le réel pour le métamorphoser : du 1^{er} août au 20 septembre à la halle aux grains de Saint-Junien, ouvert de 15h30 à 18h30, du mardi au dimanche et les samedis, jours fériés et durant les vacances scolaires de 10h30 à 12h00. Entrée libre, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le photographe Gérard Staron à l'honneur

La Maison des consuls accueille, dans le cadre des « Itinéraires photographiques en Limousin », Gérard Staron pour son exposition photo intitulée « Les bains de mer ». Muni de son Polaroid Image system et de son Fuji S90 l'artiste a arpenté les plages normandes et picardes à la recherche des lumières et des ambiances peintes par les impressionnistes. Une époque révolue dont il a su retrouver la douceur tout en « laissant la part belle à notre imagination ».

« Les bains de mer » du 11 août au 6 septembre à la Maison des Consuls rue Lucien Dumas, ouvert tous les jours de 10h30 à 12h00 et de 15h30 à 18h30 (sauf le lundi), entrée libre, accès aux personnes à mobilité réduite. Contact et renseignements : 05.55.43.06.90 / culture@saint-junien.fr



Dominique Pouget, Katia Mesmin et Brigitte Morand souhaitent relancer l'association des commerçants.

C'est vous qui le dites!



Bonjour : Après une mise en sommeil de plusieurs mois, l'association Cœur de ville se relance. Avec quels objectifs ?

D.P. : Notre volonté est évidemment de dynamiser l'activité commerciale du centre-ville avec des outils et des animations qui incitent les gens à fréquenter nos boutiques. Il faut remettre un peu d'ambiance dans nos rues et faire que se promener en ville soit un plaisir.

B. : Que comptez-vous faire précisément ?

D.P. : Nous souhaitons, dans un premier temps, mettre en place des chèques-cadeaux valables en centre-ville. Nous voulons aussi recréer une animation pour la période des fêtes. Pour l'instant nous n'avons pas la capacité de faire plus. Mais il faut laisser du temps pour que les choses s'installent. Rien ne se fait en claquant simplement les doigts.

B. : Comment l'association compte-t-elle fédérer les commerçants ?

D.P. : En changeant d'abord son fonctionnement. Ainsi, pour être membre de l'association, il n'y a plus de cotisation mais l'engagement à payer un espace publicitaire dans un magazine d'information commerciale que nous allons créer. Différents tarifs seront proposés qui permettront à chacun de participer selon ses moyens. Ce magazine sera aussi un moyen de communication pour le commerce.

B. : Êtes-vous confiant pour la suite ?

D.P. : Avec Katia Mesmin et Brigitte Morand qui ont décidé de relancer l'association avec moi, nous sommes raisonnablement optimistes. Il y a déjà une bonne écoute de la part des commerçants. Il y a une vraie envie de faire quelque chose. Cela marche dans les autres villes. Pourquoi pas ici ?

Les sillons de Bellevue

La terre a été retournée mi-avril, les sillons tracés dans la foulée, les premiers semis effectués et les premiers plants mis en terre quinze jours plus tard. **Le jardin partagé**, créé par l'association « Bellevue de Glane : Loisirs pour tous » avec le soutien de Familles rurales, de la municipalité et de Saint-Junien Habitat, attend ses premières récoltes.

L'initiative de la jeune association présidée par Julien De Wilde **fait d'autres promesses que de simples plaisirs potagers**. Elle cultive aussi **la solidarité, la rencontre et le partage** entre habitants du quartier, sa raison d'être. Neuf personnes -hommes, femmes, jeunes et moins jeunes- se sont engagées dès le départ mais comme l'explique Julien De Wilde « *bien plus viennent autour du jardin, nous donnent des plants, d'autres regardent de leur fenêtre l'avancée de nos travaux (...)* **Cela crée déjà de la curiosité, cela devient un sujet de discussion** ».

Pari presque gagné donc pour ce projet initié par Hélène Giraud, stagiaire à Famille rurale dans le cadre de sa formation au Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Ses attentes ont rencontré celles de l'association, pour le bien de tous.

« Bellevue de Glane : Loisirs pour tous » n'en restera pas là. Avec l'aide de la Maison de quartier, elle a organisé un **vide-grenier en mai**, participera à la **fête des quartiers** du 4 juillet, au **concert** de « Comme un effet de l'Art Scène », le 9 juillet et **tiendra la buvette** le 20 août au site Corot dans le cadre de « Cuivres en fête ». D'autres projets émergent déjà pour rendre la vie plus agréable dans la cité.

Contact : Lydie et Julien De Wilde, Frédéric Bonnet, au jardin ou à la Maison de quartier.





70 ans au rebond

Le basket a officiellement fait son apparition au sein de l'ASSJ **en 1945**, juste après la guerre. « *J'ai joué avec certains de ceux qui ont créé le club* » se souvient André Michaud, le jeunot (il n'est licencié que depuis 55 ans) actuel président du club. Dédé, comme on le nomme, illustre à lui seul ce qui fait l'âme du club : **l'engagement, la fidélité, l'amitié et l'ambition de faire partager** aux plus jeunes la passion pour la grosse balle orange. La **célébration du 70^e anniversaire** de la section sportive prend pour lui un relief particulier.

D'autant que tout n'a pas été simple dans la vie du club. « *En 1990, nous ne comptons plus que 15 licenciés. Mais depuis nous progressons constamment* » se réjouit-il. De fait avec **185 licenciés**, une douzaine d'équipes évoluant des catégories poussins à seniors dans les championnats masculins et féminins, le basket est **dans le top 10** des sections de l'ASSJ. Et au-delà des résultats purement sportifs (*) « *l'objectif principal du club reste de former les jeunes, rappelle André Michaud. Quand ils goûtent au basket, ils y reviennent* ».

Le club et ses anciens, rassemblés au sein des Vieux paniers, participent aussi à **l'animation de la ville**. Depuis une dizaine d'années, l'Eurocom de basket réunit en janvier une foule de non-basketteurs pour un **tournoi convivial**. La section organise aussi un **loto annuel**, participe au **Téléthon**...

En attendant la nouvelle saison, le club a célébré ses **70 ans** à la mi-juin lors d'un week-end festif qui a réuni toute la famille du basket.

* La réserve masculine a remporté la coupe de la Haute-Vienne et le championnat promotion départementale, l'an dernier. L'équipe première masculine accède en promotion régionale cette année et l'équipe première féminine joue en excellence régionale.

Contact : André Michaud, président@assjbasket.fr ou Olivier Piot, secrétaire@assjbasket.fr



Limouzi'K Band

Il n'aura pas fallu un an à la formation Limouzi'K Band pour s'intégrer parfaitement dans le paysage musical local. Les **14 musiciens** qui la composent et **leurs 2 accompagnateurs** affichent déjà un agenda bien garni. Il faut dire qu'ils n'étaient pas tout à fait inconnus puisque issus pour la plupart de Saint-Junien et des proches alentours.

Avec ses **musiques festives, de tous styles**, interprétant régulièrement des morceaux écrits par les musiciens eux-mêmes, le Limouzi'K Band avoue sa préférence pour les animations de plein air mais se produit aussi de temps en temps dans les salles. Animer des rues, un repas, une foire, **tout ou presque lui est possible**. « *Nous ne sommes pas très nombreux, nous ne pouvons donc pas participer à de grandes manifestations comme le carnaval, précise Romain Villemonteix, le président de l'association. Notre ambition est de rester petit. C'est plus facile à gérer et ça participe à notre style. Nous sommes avant tout un groupe d'amis* ».

L'ensemble fait montre d'une **belle ouverture d'esprit**, tant dans ses choix musicaux que dans ses pratiques et n'hésite pas à **travailler avec d'autres**. On les a entendus à la fête de la musique aux côtés de l'orchestre cadet de l'École de musique, et la veille, au site Corot avec la chorale Philomèle.

Le groupe s'exporte déjà puisque les vacanciers pourront le retrouver le **15 août à la Fête du port de La Cotinière sur l'île d'Oléron**.

Il reste encore quelques dates disponibles... Alors si vous êtes un particulier, une association ou une institution, vous pouvez faire appel à ses services. C'est payant mais moitié moins cher si vous êtes une association de Saint-Junien.

Contact : Romain Villemonteix, 06 13 92 78 04, limouzikband@outlook.fr et sur Facebook



Cinq sur cinq

Sans lui, le dialogue entre les élèves du collège Paul-Langevin et l'astronaute de la station spatiale internationale, **Samantha Cristoforetti**, n'aurait jamais eu lieu le 19 mars dernier. Le Club radioamateur scientifique de la Haute-Vienne a démontré **toute sa compétence et sa générosité** dans cet événement à la fois scientifique et humain. La **vingtaine de passionnés** met à sa disposition, a **d'autres réalisations** à son actif : concours radioamateurs, réalisation de récepteurs pour assurer les communications, construction d'un ballon stratosphérique... **Le club n'est jamais en manque de projets** alors qu'il gère déjà plusieurs installations radioamateurs à Saint-Junien, Limoges, Bussière-Galant, Peyrat-le-Château ou encore Guéret.

« *Les nouvelles technologies sont un réel atout pour nos activités, explique Bernard Cazeneuve, le nouveau président de l'association. Malgré une communauté radioamateur française qui voit ses effectifs diminuer d'années en années, l'équipe du Club Radioamateur Scientifique de la Haute-Vienne continue de croître, avec des jeunes et des moins jeunes !* ».

L'association de l'outil informatique aux techniques de la radioamateur ouvre de **nouvelles possibilités de communications** que le club entend bien mettre à profit. Il en est ainsi de la possibilité de décoder des images transmises de la station spatiale ou de recevoir des signaux de télévisions numériques en direct de la station. Le club, son secrétaire Sylvain Valat et sa fille Déborah (9 ans) ont d'ailleurs été récompensés par l'association radioamateur « PZK » pour avoir réussi à décoder ces signaux en février.

Alors si le monde merveilleux des ondes qui font dialoguer l'humanité vous fascine, n'hésitez pas à prendre contact avec Le Club radioamateur scientifique de la Haute-Vienne.

Contact : 09 72 44 95 82 ou contact@f8kfz.org



La sauvegarde de l'investissement et des services publics locaux

Le 1^{er} janvier 2016, le Limousin, l'Aquitaine, et Poitou-Charentes cesseront administrativement d'exister pour ne plus former qu'une grande région « Sud-Ouest » dont nous ne connaissons le nom qu'au 1^{er} juillet 2016. Les présidents actuels de ces 3 régions ont salué lors du vote solennel à l'Assemblée nationale la naissance prochaine de cette nouvelle entité. Dans un communiqué commun, Alain Rousset (Aquitaine), Gérard Vandembroucke (Limousin) et Jean-François Macaire (Poitou-Charentes) disent compter sur cette nouvelle dimension régionale « *pour mettre en œuvre des politiques plus puissantes* » en faveur du « *développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage, de l'innovation, des infrastructures, de la croissance verte, de l'excellence environnementale* ». Nous en prenons acte, tout en restant extrêmement méfiants sur ces belles déclarations. Comment vont se mettre en œuvre ces « *politiques plus puissantes* » alors que la règle d'or de l'action gouvernementale est de réduire les dotations aux collectivités locales ? Personne ne croit réellement aux économies d'échelles générées par ces fusions. Beaucoup s'interrogent sur la pertinence de ses grands territoires dont la richesse ne sera pas démultipliée.

Nous ne sommes pas les seuls à déplorer cette politique d'assèchement des finances locales. Les principales associations d'élus ont calculé que pour l'ensemble du mandat municipal actuel (2014-2019), la baisse des dotations va représenter au plan national un effort cumulé de 53 milliards d'euros, dont 57% à la charge des villes et des intercommunalités, soit 30 milliards d'euros. Pour la seule ville de Saint-Junien c'est 315 000 euros qui nous manquent entre 2014 et 2015.

Quelles conséquences ? D'ores et déjà plus de 1 500 communes françaises sont en cessation de paiement et risquent une mise sous tutelle de l'État à la fin de l'année 2015. En 2017, plus d'une commune sur deux seraient en situation d'autofinancement négatif, c'est-à-dire qu'elles ne seront plus en mesure d'emprunter. Cela signifie également que cette diminution des dotations va provoquer un effondrement de l'investissement public, qui est porté à 70% par les collectivités locales.

Que faire ? La maîtrise de la dépense publique est certes une nécessité. Mais à ce stade d'exigences, il nous est en fait suggéré de supprimer des services publics de proximité, voire de les privatiser. Peut-être pourrions-nous confier l'état civil à un réseau de téléphonie, ou la médiathèque à un bétonneur, et la cantine municipale à une filiale d'une entreprise de l'agro-alimentaire ?

Non, la réponse sérieuse et urgente réside dans une grande réforme de la fiscalité locale. Il est nécessaire de recréer au profit des collectivités locales un véritable impôt économique assis sur les actifs financiers des entreprises. La réforme de la taxe professionnelle a en effet privé nos communes et nos intercommunalités d'une partie de leurs ressources. Au final, ce sont des recettes fiscales en moins, des transferts de compétences insuffisamment financés et des dotations à la baisse.

C'est pour toutes ces raisons que l'Association des Maires de France vient de décider une campagne nationale pour alerter les populations et sauvegarder l'investissement et les services publics locaux. Nous nous associerons pleinement à ce genre d'initiative. De cela, nous reparlerons tout prochainement

Groupe Ensemble pour Saint-Junien

Juillet

- 3 au 23 juillet
Exposition Jean Lancri
En roue libre – de VELO à LOVE
Halle aux grains
- 3 juillet au 17 octobre
Exposition photos
« Mes années 70 », d'Henri Coldeboeuf
La Mégisserie
- 4 juillet
Fête des quartiers
Bellevue de Glane
- 5 juillet à 9h00
Tir à l'arc
Concours
Stade du Chalet
- 8 juillet au 19 août
les mercredis à 18h00
Rendez-vous en terrasses
Programme p.18
Abbaye de Saint-Amand



- 9 juillet au 20 août
les jeudis à 20h30
Comme un effet de l'art scène
Programme en dernière page
En ville
- 14 juillet à 22h00
Fête nationale
Feu d'artifice et bal populaire
Aérodrome
- 15 juillet au 15 août
Exposition
Traces et empreintes
Moulin Brice – Site Corot
- 15 juillet au 30 août
Exposition photos
Nicolas Monpion
Moulin Brice – Site Corot



- 27 juillet au 1^{er} août
Festival
Saxophonie
Divers lieux
- 27 juillet au 9 août
Exposition
Patrick Rougier
Maison des consuls

Août

- 1^{er} août au 20 septembre
Exposition
Les artistes du Renouveau
Halle aux Grains
- 2 août
Concert
Bobby Dirninger, Téo, Mangane
La Mégisserie



- 4 août
Cyclisme
Course Féminine
- 11 août au 6 septembre
Itinéraires
Photographiques
« Les bains de mer » de Gérard Staron
Maison des consuls
- 15 au 25 août
Cuivres en fête
Divers lieux
- 23 août
Journée artisanale
La Fabrique
- 29 au 30 août
Sport mécanique
Camion Cross
Circuit de la Ville

Septembre

- 5 septembre
Course de caisses à savon
Parvis de la collégiale



- 12 au 13 septembre
Fête aérienne
Légend'air
Aérodrome
- 12 septembre à 14h00
Cyclisme
Course Saint-Junien/Saint-Junien
Champ de foire
- 12 septembre
Chanson
Jean-Luc Lasvergnas
La Bretagne
- 19 au 20 septembre
Journées européennes du patrimoine
- 25 et 26 septembre
« Le cirque poussière »
La Mégisserie
- 27 septembre
Marche
1, 2, 3 Rando
Salle des congrès
- 27 septembre
Gastronomie
Cuisse de bœuf à la broche
La Bretagne
- 27 septembre
Sport automobile
13^e Rallye Vienne Glane
Communauté de communes
- 28 septembre au 4 octobre
Exposition
L'artiste Provence
Maison des consuls

Octobre

- 2, 3 et 4 octobre
Salon
Les Portes du cuir
Montbron



- 3 et 4 octobre
Mécanique
Bourse d'échange du CVAM
Salle des congrès
- 24 octobre
Cucurbitacées
Concours de courges sculptées
Salle des fêtes
- 30 octobre au 1^{er} novembre
Rencontre des vignerons et des gourmets
Salle des congrès

Novembre

- 8 novembre à 8h00
Marche - VTT
Rando des gantiers
Salle des congrès

Décembre

- 5 décembre
Gala de boxe
Palais des sports
- 12 décembre
Marché de Noël
Place Lacôte
- 13 décembre à 15h00
Concert de Noël
De l'Orchestre municipal d'harmonie
Salle des congrès
- 19 décembre
Gala d'arts martiaux
Palais des sports



comme un effet de
L'Art Scène
2015

Saint Junien

VOK

9 juillet - Bellevue

TÉO FLAMENCO

16 juillet - Fayolas

TONY SMITH

23 juillet - RUE VERMOREL

DENI

30 juillet - Sq. CURIE

SOUL COOKIE

6 août - Pl. Lénine

CARRÉ COURT

13 août - Pl. Guy MOQUET

VALSES MUELLES

20 août - Site CORDOT

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Saint-Junien - Service Archives Patrimoine Culture

05.55.43.06.90 - culture@saint-junien.fr

Accessible gratuitement, sans réservation

Tous les jeudis, dès 20h30, du 9 juillet au 20 août